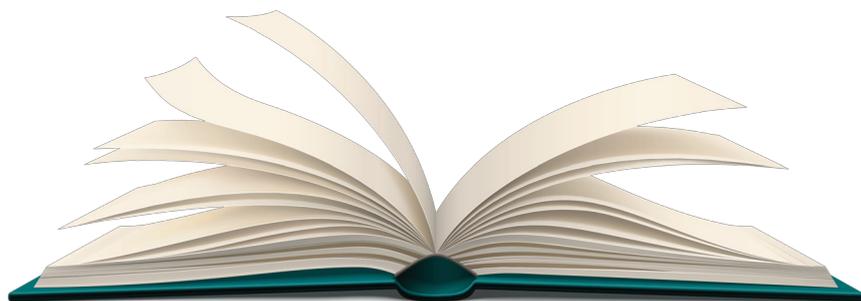


# Rapport sur les éditions universitaires

Anne Staquet





# Rapport sur les éditions universitaires

Sous une formule ou une autre, la grande majorité des universités ont des éditions. L'Université de Mons est la seule université en Fédération Wallonie-Bruxelles à ne pas disposer d'éditions universitaires.

## 1. Structure générale des Presses Universitaires

Les éditions universitaires prennent, selon les institutions, des formes et des structures très différentes.

Certaines sont un département d'un autre service, comme les bibliothèques à l'ULB ou prochainement à l'UNamur. D'autres s'organisent sous forme d'ASBL. C'était le cas de celles de Namur et c'est le cas des Presses Universitaires Saint-Louis et des Presses Universitaires du Septentrion. D'autres encore se sont constituées en société anonyme. C'est le cas des Presses Universitaire de Louvain.

Mais la situation n'est pas non plus aussi simple. D'abord, plusieurs sont en train de changer de statut : Namur et Liège sont dans le cas. Il est plus que probable que ce sera aussi le cas des PU de Saint-Louis vu la fusion prochaine de cette institution avec l'UCL et le poids réciproque non seulement des universités, mais aussi de leur maison d'éditions. Ensuite, certaines ont un format mixte. L'ULiège a rassemblé sous une structure commune trois structures existantes, qui faisait de l'édition de leur côté et qui avaient chacune une forme différente : un service d'un département, une ASBL et une société anonyme. Enfin, les Presses Universitaires du Septentrion sont un consortium entre cinq universités et elles espèrent en accueillir d'autres. De ce fait, dans leur marque, le nom de l'institution n'apparaît pas.

Dans certains cas, le nom des PU sont une marque déposée, dans d'autre cas, ce n'est pas le cas.

## 2. Fonctionnement général

Deux tendances se retrouvent parmi les éditions universitaires. Certaines délèguent quasiment toutes les tâches en externe, d'autres assument toutes les fonctions d'un éditeur. Des positions intermédiaires sont possibles.

Les universités catholiques délèguent presque toutes les tâches d'édition à la CIACO, société qui est en lien étroit avec l'UCL (voir annexe 1). La responsable des éditions est essentiellement une espèce de « guichet unique » pour les membres de l'institution qui veulent publier sous leur label. Quand le manuscrit ne vient pas du directeur de collection, elle contacte celui le plus adapté pour l'ouvrage, envoie les demandes d'expertises quand les directeurs ne souhaitent pas s'en charger et les réceptionne, elle fait faire les couvertures et le graphisme interne et encode les informations dans la base de donnée de donnée de la CIACO. Elle s'occupe également, quand le temps le lui permet, de la promotion des ouvrages, ce que la CIACO ne fait nullement. La CIACO imprime, archive, s'occupe de l'édition électronique, gère le contrat, les droits d'auteurs et les métadonnées et vend les ouvrages, mais uniquement sur leur site. Grâce à cette forte délégation, une seule personne efficace et bien formée parvient à publier une cinquantaine d'ouvrages par an. Par contre, la vente des ouvrages se fait uniquement sur site et aucune rentrée financière de la vente des livres n'est rétribuée aux presses, à l'exception de quelques royalties sur la marque. (Présentation du fonctionnement plus détaillée dans le tableau au point 5.3.) Namur et Saint-louis ont en gros le même mode de fonctionnement.

Les autres Presses Universitaires fonctionnent très différemment et font véritablement un travail d'éditeur, assumant aussi la fabrication, la vente des ouvrages et le recensement sur les bases de données. Liège assume absolument toutes les tâches, à l'exception de l'impression et de la diffusion. Un appel d'offre local auprès d'imprimeurs est fait pour chaque volume. Les Éditions Universitaires de Bruxelles fonctionnent ainsi également, si ce n'est qu'il est systématiquement fait appel aussi à un correcteur externe. Les PU du Septentrion fonctionnent de même, mais elles font systématiquement imprimer leurs ouvrages par l'imprimeur de l'Université de Lille, qui ont leurs locaux juste à côté des leurs.

La majorité des éditeurs universitaires demandent aux auteurs une intervention financière. Saint-Louis ne demande rien aux auteurs (ou éditeurs scientifiques). Elle y parvient parce qu'elle ne publie que 4 ou 5 ouvrages par an et parce qu'elle reçoit une subvention de 20 000 € de l'institution. Liège n'exige rien, mais demande aux auteurs d'introduire un dossier de financement auprès d'un organisme externe. Elle accepte cependant de publier les ouvrages si le subside n'est pas obtenu. Louvain, Bruxelles et le Septentrion demande systématiquement une contribution financière allant entre 1500 et 3000 €. Les ÉUB aident les auteurs à remplir les dossiers de subsides, notamment sur la partie technique et financière.

### 3. Rôle du comité éditorial et évaluation des manuscrits

#### 3.1. éditions d'interne ou d'externes

Les éditions universitaires ont généralement commencé par publier les recherches de leurs communautés, mais elles se sont quasiment toutes ouvertes à la publication d'extérieur. L'ULB, qui a dès le départ cherché des auteurs extérieurs à l'institution fait office d'exception. Les Presses Universitaires du Septentrion cherchent aussi à accueillir de nombreux auteurs étrangers à leurs institutions. A l'opposé, Saint-Louis est parmi les rares PU à ne pas publier d'auteurs véritablement externes. Il faut pour y être édité avoir un lien fort avec l'institution. Outre les chercheurs et enseignants des Facultés Universitaires Saint-Louis, ils acceptent d'éditer des anciens étudiants, d'anciens chercheurs ayant une place ailleurs, des colloques ayant eu lieu dans les murs, des thèses soutenues dans l'institution ou pour lesquels un des membres de l'institution était dans le jury et fait partie des PUSL. Sur cette question, les PUL commencent à s'ouvrir depuis la pandémie.

#### 3.2. Sélection des ouvrages

Quant à la sélection, tous les cas de figure se retrouvent au sein des institutions analysées.

Certaines PU ne sélectionnent pas les ouvrages et publient tout ce qui leur est proposé, d'autres font une sélection uniquement scientifiques, d'autres encore font aussi appel à une étude de faisabilité qui tient compte d'une stratégie commerciale.

Il en va de même concernant les comités éditoriaux. Dans certains cas, il n'existe pas de comités éditoriaux, dans d'autres cas, le directeur de collection décide s'il veut ou non un comité éditorial ou un comité scientifique, lequel sert plutôt d'alibi. Dans d'autres cas, il y a non seulement d'importants comités éditoriaux, mais aussi un directeur scientifique.

Enfin, on peut remarquer aussi une disparité quant à l'évaluation par les pairs, qui est parfois systématique et en double aveugle, parfois totalement absente, souvent entre les deux.

Les Presses de l'Université de Namur sont l'exemple type de PU qui publient tout ce qui leur est transmis, sans la moindre évaluation. Dans leur fonctionnement jusqu'à présent, elles ne disposent pas d'un comité éditorial, de sorte que les administratifs acceptent tous les ouvrages proposés. Ils s'en plaignent d'ailleurs, considérant que les membres de l'UNamur leur proposent les textes qui seraient impubliables ailleurs ou qui n'ont pas été acceptés dans d'autres maisons, plus prestigieuses. Il est prévu qu'ils se dotent d'un CE œuvrant à la sélection des ouvrages. Il sera composé d'un délégué par faculté et des directeurs de collections. Lors de sa première réunion en juin, les membres du comité établiront ensemble leur mode de fonctionnement et s'il sera fait appel à des évaluations ou non des manuscrits.

À l'autre extrémité, les Presses Universitaires du Septentrion, après avoir fait une étude de faisabilité et de rentabilité, font systématiquement appel à deux évaluateurs en double aveugle, mais s'en plaignent dans la mesure où cela peut retarder la publication de six mois. Les évaluateurs le font à titre bénévole et, sans contrat, ils le font donc quand cela leur convient. Ils aimeraient pouvoir les rétribuer et imposer un délai de deux mois. Ils envisagent aussi de se limiter à un seul évaluateur comme les Presses Universitaires de Rennes, la plus importante PU. Les PUSL fonctionnent également ainsi pour les membres de l'institution. Pour les rares extérieurs, proche d'un membre de Saint-Louis ou professeur associé, on cherche un évaluateur à Saint-Louis, exceptionnellement, on recourt à un membre de l'UCL.

De manière très différentes, l'UCL et l'ULB sont dans l'entre-deux. Aux PUL, les directeurs de collection ont généralement établi un comité scientifique, mais qui ne fait quasiment rien. Les directeurs de collection peuvent soit envoyer le nom de deux évaluateurs à l'éditrice responsable et, après avoir anonymisé les manuscrits, elle le leur envoie, soit se charger eux-mêmes de la demande ou même passer outre cette étape. À l'ULB, l'évaluation anonymisée par les pairs est la procédure normale, mais elle ne s'applique pas réellement pour les directeurs de collection. Liège fonctionne de manière très semblable.

#### 4. La question de l'édition électronique et de l'Open Edition

Il n'est plus possible, aujourd'hui pour un éditeur de ne pas publier aussi les ouvrages en format électronique. Toutefois, publier les textes de manière électronique n'implique pas nécessairement une publication en Open Access. Il serait naïf de croire que, parce qu'il s'agit de fichiers, les ouvrages ne coûtent rien. Si un texte, fût-il électronique, ne coûte rien au lecteur, c'est parce que les frais liés à sa publication ont été pris en charge avant. Le graphisme, la gestion des fichiers, la publicité requièrent des investissements. En outre, sauf pour l'université de Liège, qui vend presque exclusivement les livres en version papier à des institutions, la vente électronique et, plus encore les ouvrages accessibles gratuitement, réduisent fortement ou stoppent la vente des textes.

Pourtant, l'Union européenne insiste pour un libre accès à la connaissance. La Fédération Wallonie-Bruxelles pousse aussi pour que les recherches et publications soient librement accessibles. Et il n'est pas rare que des subsides du FNRS exigent que les textes soient accessibles gratuitement. Plus encore que l'édition électronique, la question de l'OpenEdition est une question cruciale sur laquelle l'Université de Mons devra se prononcer.

Si toutes les éditions universitaires publient désormais leurs ouvrages aussi de manière électronique, les formules de libre accès dépendent. Les éditions des institutions catholiques, qui publient en version électroniques mettent généralement les ouvrages en version électronique à moindre coût. Rares sont les textes librement accessibles, sauf pour les membres de l'institution. Parfois, cela dépend du format. À Saint-Louis, par exemple, très peu d'ouvrages sont entièrement gratuits. Les monographies sont entièrement payantes. Les ouvrages collectifs ont la version html gratuite et le pdf payant. Par contre, tous les ouvrages électroniques sont gratuits pour les membres de l'institution. Le fait de déléguer l'ensemble à la CIACO, vente comprise, empêche de déterminer sa propre politique en la matière. Les Presses Universitaires du Septentrion ont un système semblable avec des textes dont les tarifs varient selon le format électronique. Il est aussi courant qu'un embargo d'un ou de trois ans soit fait sur les textes, qui ne deviennent accessibles gratuitement qu'après un certain délai.

Les ÉUB sont les seuls qui semble avoir une véritable politique claire sur la question. Comme la vente des ouvrages rapporte une partie importante du fonctionnement des presses, il n'est pas question de rendre rapidement les ouvrages accessibles, à l'exception de cinq textes par an, pour lequel un subside a été négocié avec l'institution. C'est le CE qui est censé décider des ouvrages à publier de la sorte. Mais comme celui-ci n'est encore jamais parvenu à se mettre d'accord sur le choix des livres, la directrice éditorial a jusqu'à présent opéré cette sélection. Leurs ouvrages épuisés sont systématiquement accessibles en openaccess. Pour le reste, c'est généralement des ouvrages de plusieurs auteurs qui sont d'abord rendu accessibles, dans la mesure où ils se vendent moins bien. Le détail de la politique d'OpenAccess des ÉUB est présenté au point 5.1.



## 5. Présentation des diverses Presses Universitaires

### 5.1. Éditions de l'Université de Bruxelles

Les Éditions de l'Université de Bruxelles sont la maison d'édition de l'Université libre de Bruxelles. À ne pas confondre avec les PUB, qui s'occupent des syllabi et ont divers magasins. Depuis leur création en 1972, les ÉUB développent un catalogue riche de plus de 520 titres qui couvrent les principales disciplines des sciences humaines et sociales, des mathématiques et des statistiques.

Dès le départ, les ÉUB, qui ont fonctionné comme une maison d'édition indépendante, ont accueilli des auteurs externes à l'ULB. Les ÉUB se veulent un service à la communauté universitaire. Elles ont malgré tout une stratégie commerciale, refusant les ouvrages trop pointus et de ce fait invendables. La diffusion des savoirs publiés, et le rayonnement des recherches élaborées à l'Université, est la mission fondamentale des Éditions. Pour la mener à bien, les ÉUB travaillent avec un distributeur externe (dont ils ne sont pas satisfait). Cela implique de ne pas tirer à la demande et d'avoir un tirage d'environ 400 exemplaires..

Les principales langues de publication sont le français et l'anglais.

La plupart des ouvrages font partie d'une collection. Quelques ouvrages hors collections sont acceptés. Chaque année, les ÉUB publient entre 20 et 30 nouveautés : monographies, travaux collectifs, livres de cours, revues, viennent enrichir un catalogue structuré principalement autour de collections et de revues.

A l'exception des ouvrages en format de poche, les livres de la collection « Débat » et les manuels, les auteurs ou éditeurs scientifiques doivent trouver l'argent pour la publication. Pour un ouvrage d'environ 250 pages en noir et blanc, il faut compter 2000 €, davantage si l'auteur souhaite que le texte soit en libre accès. Cette somme représente environ la moitié du coût d'un ouvrage. Les ÉUB aide les auteurs à remplir la partie technique du (tirage, frais, etc.) pour leur dossier auprès du FNRS et de la Fondation Universitaire (les délais sont plus acceptables depuis peu).

Les Éditions de l'Université de Bruxelles sont une cellule du Département des bibliothèques et de l'information scientifique. Elles ont deux niveaux de gouvernance : le comité éditorial et le conseil de gérance, qui accueille les doyens et dont le président est désigné par le recteur parmi les académiques. Le président est le garant académique des éditions.

Les ÉUB fonctionnent grâce à 3 ETP : la directrice éditoriale (qui a travaillé auparavant chez Peter Lang), la secrétaire, qui s'occupe également de la mise en page et une personne, qui s'occupe de la diffusion numérique, de l'Open Access, des référencements, du site, etc. Il est fait appel à un graphiste externe pour les couvertures et les ouvrages illustrés et tous les ouvrages sont relus par une correctrice orthographique externe (le coût est d'environ 800 à 900 €). Seule l'impression est déléguée à la CIACO.

Les Éditions de l'université de Bruxelles œuvrent à la diffusion de savoirs d'excellence. Pour cela, une gouvernance à plusieurs niveaux a été mise en place: le Président des Éditions, qui évalue chaque proposition ; le comité éditorial, qui rassemble les directeurs de nos collections et qui garantit la ligne générale des Éditions ; le comité scientifique de chaque collection et les évaluateurs.

Chaque collection a un directeur et parfois il est accompagné d'un comité scientifique, qui sert souvent d'alibi. Le comité éditorial est général aux ÉUB. Il est composé du président, des directeurs de collection, du directeur des bibliothèques et de la directrice. Le CE se réunit trois fois par an. La directrice éditoriale y soumet la liste des projets reçus qu'elle ait ou non déjà reçu la réponse des directeurs de collection. Les ouvrages profilés pour une collection sont systématiquement acceptés avec l'accord du directeur pour autant que l'évaluation par les pairs soit favorable. Le CE examine les projet hybrides, bizarres et les nouvelles propositions de collections ou de revues. Quand trop d'ouvrages sont prévus, c'est lui qui détermine la priorité des publications.

Une collaboration avec Mons est souhaitée.

## L'évaluation par les pairs :

Tous les manuscrits sont préalablement soumis à évaluation par les pairs avant d'être publiés au format papier et, pour certains, aux formats électroniques (epub, mobi) et en Open Access.

Aux ÉUB, quasi tous les manuscrits sont publiés dans une collection aux contours disciplinaires bien définis (histoire, science politique, études de genres, études des religions, etc.)

Tous les manuscrits sont soumis à l'évaluation anonymisée par deux pairs. Leur nom est suggéré par le directeur de la collection, mais c'est habituellement la directrice éditoriale qui leur demande l'évaluation après avoir anonymisé les textes. Exception est faite pour les auteurs lorsqu'ils publient dans leur propre collection.

Chaque proposition d'ouvrage soumise aux Éditions inclut un résumé, une table des matières, et une description générale de l'ouvrage et de ses caractéristiques techniques. L'éditeur/l'éditrice envoie cette proposition au directeur de collection concerné qui évalue ces premiers documents et donne son accord de principe. En parallèle, cette proposition est adressée au comité éditorial pour évaluation.

Une fois ce double accord de principe reçu, le manuscrit complet est demandé à l'auteur et commence l'évaluation du manuscrit. Le directeur de collection suggère les noms de collègues belges ou internationaux, experts dans le domaine traité. Les évaluateurs sont généralement au nombre de deux. Ils disposent de huit semaines pour remettre leur rapport sur le manuscrit. Ils ne connaissent pas l'identité de l'auteur. Une fois les rapports reçus, le directeur de collection et les Éditions les examinent et les font parvenir à l'auteur, en effaçant également leurs identités. L'évaluation se fait en double aveugle. Le rapport porte sur la qualité générale du manuscrit, la méthodologie, la structure du livre, la valeur ajoutée du manuscrit, les qualités linguistiques et stylistiques.

Lorsque les évaluateurs sont favorables à la publication, et ne préconisent pas de changement, le manuscrit peut entrer en fabrication. Si les deux rapports sont négatifs alors la proposition est rejetée. Si les rapports ne concordent pas du tout, un troisième évaluateur est sollicité. Lorsque les évaluateurs demandent des changements et des améliorations, l'auteur envoie une nouvelle version du manuscrit ainsi qu'un document expliquant les changements opérés. Une fois approuvée par les évaluateurs, cette nouvelle version entre en fabrication.

Il peut arriver que les directeurs de collection contactent les évaluateurs directement. Dans ce cas, idéalement les Éditions sont tenues informées du processus à chaque étape et reçoivent copie des rapports.

Pour remercier les évaluateurs, trois titres de leur choix dans le catalogue leur sont offerts, en plus du livre évalué qu'ils recevront à sa parution.



## Grille d'évaluation des manuscrits

Nom :

Institution :

Adresse électronique :

Adresse postale (pour l'envoi des ouvrages) :

Titre du texte évalué :

Date de remise de l'évaluation :

### Appréciation synthétique

Dans votre rapport, veuillez répondre aux questions suivantes. Il vous est également possible de répondre aux questions sous chaque rubrique.

#### Intérêt général

- Le contenu
- Quel est l'apport de l'ouvrage à la connaissance scientifique ?
- Les arguments exposés, les concepts et la méthodologie utilisés sont-ils pertinents ?
- Les fondements théoriques sont-ils sérieux et cohérents ?
- Comment le coteriez-vous sur les points suivants ?

Très satisfaisant

Satisfaisant

Moyennement satisfaisant

Insatisfaisant

Sans objet

Intérêt théorique, qualité de l'analyse :

Apport de connaissances empiriques :

Construction, plan :

Forme, style :

Références bibliographiques :

- Avez-vous des suggestions qui permettraient à l'auteur.e ou aux auteur.es de répondre à vos éventuelles appréciations négatives ?
- De manière générale, avez-vous des suggestions à faire afin d'améliorer l'ouvrage : style, inexactitudes, oublis, ou toute autre suggestion de nature éditoriale ou portant sur le contenu ?

Dans le cas d'un ouvrage collectif :

- le manuscrit-il comporte-t-il une introduction solide ?
- les contributions sont-elles cohérentes avec les objectifs de l'ouvrage ?
- leur ordonnancement est-il correct ?
- méritent-elles toutes d'être publiées ?
- sont-elles suffisamment harmonisées sur le plan de la forme ?
- Conclusions

En vous fondant sur ces critères et sur votre jugement personnel, l'ouvrage devrait être :

- Accepté pour publication.
- Accepté avec des corrections mineures (préciser lesquelles dans le rapport)
- Accepté avec des corrections majeures (préciser lesquelles dans le rapport).
- Refusé.

Acceptez-vous de relire le manuscrit retravaillé, avant publication ? oui/Non

Pour vous remercier pour votre collaboration, nous vous invitons à choisir 3 ouvrages dans notre catalogue [www.editions-ulb.be](http://www.editions-ulb.be)

Politique de libre accès :

Les ouvrages des ÉUB ne sont pas totalement en Open Access, car la vente des ouvrages apporte une partie non négligeable des recettes et les ouvrages en libre accès ne se vendent quasiment pas (même si certaines études affirment que cela favorise les ventes). Les ouvrages épuisés sont systématiquement accessibles en Open Access. Quelques monographies y sont aussi, dans la mesure où un subside de 15 000 € a été attribué par l'ULB. Il permet la publication de 5 ouvrages par an sous cette formule d'accès gratuit. C'est généralement réservé aux ouvrages collectifs, dans la mesure où ils se vendent mal. C'est l'éditrice qui les choisit en accord avec le CE. Comme le CE est rarement d'accord, c'est à elle que revient la plupart du temps le choix.

Engagées dans la diffusion des connaissances scientifiques et le soutien à la recherche universitaire, les Éditions de l'Université de Bruxelles soutiennent l'Open Access en autorisant les auteurs à partager leurs contributions personnelles dans les conditions énoncées ci-dessous et en diffusant leurs revues et ouvrages en libre accès sur internet, aussitôt que possible.

- Articles parus dans les revues et chapitres parus dans des ouvrages collectifs

Tout auteur d'un article paru dans une revue publiée par les ÉUB ou d'un chapitre paru dans un ouvrage collectif publié par les ÉUB est autorisé à déposer en libre accès sur internet la version finale de son article/chapitre telle que publiée par les ÉUB (version éditeur) sur son site web personnel, le site web de son centre de recherche et/ou dans l'archive ouverte de son institution (dépôt institutionnel) et/ou une archive ouverte à but non lucratif, immédiatement après parution (sans embargo).

Le fichier de la version publiée sera fourni à l'auteur par les ÉUB. L'auteur attribuera une licence Creative Commons à l'article ainsi partagé en libre accès sur internet.

Les données bibliographiques complètes de la publication seront indiquées sur le site web ou dans l'archive ouverte (titre, auteur/éditeur scientifique, année de publication/volume, ISBN/ISSN, numéros de pages), ainsi qu'un lien vers la revue ou l'ouvrage sur le site web des ÉUB.

Le copyright sera attribué aux Éditions : © Éditions de l'Université de Bruxelles, année\_de\_publication.

Le dépôt de l'article/chapitre sur des sites web à but lucratif (telles que Academia.edu, Research Gate, Mendeley, Facebook, ...) est interdit.

- Monographies et ouvrages collectifs entiers

Les monographies et les ouvrages collectifs ne peuvent pas être partagés ni déposés en libre accès sur internet sur quel que site web ou dans quelle qu'archive ouverte que ce soit, aussi longtemps que l'ouvrage est disponible à la vente par les ÉUB, au format imprimé ou électronique.

- Open Access aux ouvrages épuisés à la vente

Depuis 2006, les ÉUB mettent à disposition en libre accès sur internet leurs ouvrages épuisés à la vente (monographies et ouvrages collectifs), ainsi que d'autres ouvrages.

L'auteur d'un ouvrage ainsi mis à disposition en libre accès sur le site des ÉUB est autorisé à le déposer en libre accès sur son site web personnel, le site de son centre de recherche et/ou dans l'archive ouverte de son institution (dépôt institutionnel). Les données bibliographiques complètes de la publication seront indiquées sur le site web ou dans l'archive ouverte (titre, auteur/éditeur scientifique, année de publication/volume, ISBN/ISSN, numéros de pages), ainsi qu'un lien vers l'ouvrage sur le site web des ÉUB.

Le dépôt de l'article/chapitre sur des sites web à but lucratif (telles que Academia.edu, Research Gate, Mendeley, ...) est interdit.



## 5.2. Presses Universitaires de Liège

Les Presses Universitaires de Liège publient et diffusent des ouvrages scientifiques qui ont pour ambition de promouvoir les différentes missions de l'université ainsi que son patrimoine.

La CARE (Cellule d'Appui à la Recherche et à l'Enseignement) vise à placer sous le même label « Presses Universitaires de Liège » trois composantes qui sont en charge de l'édition de publications scientifiques au sein de l'Université de Liège :

- « les Presses agronomiques de Gembloux » fondées en 1965, avec le statut d'ASBL et employant 1 ETP.
- l'ancienne « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres » transformée en structure éditoriale « Presses Universitaires de Liège » en 2010, département intégré à l'Université, employant 2 ETP.
- les anciennes « Éditions de l'ULg » devenues la Société anonyme « Presses Universitaires de Liège » en 2012, qui publie quelques collections et les syllabus. Avec son magasin, elle emploie 4 ETP.

Le CARE est composé d'un comité de direction, qui ne sélectionne nullement les ouvrages. Le choix est fait par le CE de chaque collection. Chaque structure fonctionne de manière indépendante et différente. Une réflexion est en cours pour aboutir à un fonctionnement plus homogène.

A l'exception de l'imprimeur (appel d'offre pour chaque ouvrage, mais impérativement en Belgique), tout est fait en interne, graphisme compris. Toutefois, le référencement et la distribution sont assurés par la Fondation des Maisons des Sciences de l'homme, qui n'a pas la force commerciale d'un grand groupe. Les tirages sont généralement de 200 à 300 volumes.

### Processus d'évaluation

Chaque collection est dotée d'un CE. Chaque ouvrage est évalué par un interne et un externe, qui ne sont pas rémunérés pour ce faire. Les PU de Liège publient aussi bien des auteurs internes et qu'externes et la procédure d'évaluation est identique pour les uns et les autres.

Les auteurs ou éditeurs scientifiques ne payent rien, mais il leur est demandé d'introduire une demande de subside à l'édition. Néanmoins, les textes seront publiés qu'ils reçoivent ou non le subside. Il n'y a pas de stratégie commerciale dans le choix des textes publiés. Cela est rendu possible parce que l'université paie les équipements et les salaires et qu'il y a un capital de base (obtenu par l'ancienne « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres »). La vente des ouvrages ne rapporte quasiment rien. Avec l'augmentation du coût de fabrication des livres, le modèle est en difficulté.

### Le libre accès

L'accès à l'open édition varie selon les ouvrages et les collections. Il y a cependant une volonté de publier de plus en plus sur OpenEdition. Il faut pour ce faire que les collections aient déjà 3 ou 4 volumes. Généralement, l'accès gratuit n'est accordé qu'après un an, parfois après 3 ans, sauf quand le subside l'exige.

Le libre accès électronique des manuscrit n'a pas véritablement d'impact sur les ventes, car les ventes sont très faibles et sont essentiellement des ventes aux institutions, soit en version papier, soit via le bouquet freemium.



### 5.3. Presses Universitaires de Louvain

Les Presses Universitaires de Louvain, société anonyme et marque déposée, sont nées en 2001 de la volonté d'une personne. Elles proposent aujourd'hui plus de 950 titres dans toutes les disciplines et publient au rythme d'une cinquantaine de titres par an, parfois jusqu'à 80. Tous les ouvrages des PUL sont disponibles au téléchargement en ligne au format PDF, certains ont de plus une version ebook.

Au départ, les PUL ne publiaient que des auteurs de l'UCL. Aujourd'hui, via les directeurs de collections, d'autres sont accueillis, généralement des « amis » de ceux-ci. Tous les directeurs de collections sont membres ou membres honoraires de l'UCL. L'objectif des PUL est d'être un guichet unique pour les membres de l'UCL voulant publier.

Le catalogue rassemble des monographies, actes de colloques, thèses, rapports de recherche, bases de données, supports pédagogiques et autres documents scientifiques émanant d'enseignants et de chercheurs de l'UCL ainsi que de leurs partenaires académiques et scientifiques internationaux. La collection « Cours universitaires » se développe, pour mettre en valeur des cours sous la forme d'ouvrages de référence, dans le monde universitaire, mais elle implique une attention particulière aux contenus de libre accès.

Les PUL représentent 30 collections et 5 ou 6 revues. Les revues sont disponibles en version imprimée et en open access via la plateforme OJS de l'UCLouvain.

Les PUL publient en français mais aussi en anglais et occasionnellement en espagnol, en néerlandais, en italien, en allemand, etc. Elles offrent des collections dans des domaines aussi divers que l'histoire du droit et de la justice, la didactique des sciences, les télécommunications, l'archéologie, la médecine générale ou l'ingénierie du langage. Elles sont distribuées par la CIACO et, en France, par la Librairie Wallonie-Bruxelles.

Les ouvrages publiés sont le fruit d'un partenariat entre trois pôles : l'auteur, l'éditeur ou le directeur de la collection, les PUL et la CIACO. Cet organisme imprime, archive, s'occupe de l'openaccess, gère le contrat, les droits d'auteurs et les métadonnées (référencement chez Google Books, Amazon, etc.) et vend les ouvrages, mais uniquement sur site. Les volumes ne se retrouvent pas en librairie. Ce sont les PUL et les auteurs qui s'occupent de la promotion. C'est sur ce point que la directrice éditorial pêche par manque de temps ainsi que sur tout le marketing numérique.

Grâce à ce partenariat, une seule personne à temps plein parvient (avec un subside de 9000 € par an) à gérer seule les PUL et à sortir entre 50 et 80 titres par an. Le subside sert à payer un graphiste pour les couvertures et la mise en page des ouvrages au format plus spécifique.

Les auteurs, éditeurs ou directeurs de collection doivent trouver l'apport financier pour la publication, c'est-à-dire pour le tirage initial de 50 titres (ouvrages non commerciaux), la mise en page et la version électronique. Pour le reste, la CIACO tire à la demande. Tous les membres de l'UCL ont un accès gratuit à tous les ouvrages en vente.

Les seules rentrées pour les PUL par les ventes viennent des royalties de l'utilisation de la marque par la CIACO.

#### Sélection

Tout manuscrit ou demande reçue est rattaché à une collection et c'est donc le directeur de la collection qui juge de sa recevabilité. Par contre, la directrice donne son avis sur le quart de couverture.

Chaque collection a un directeur et un comité scientifique, international, qui détermine sa valeur scientifique sur base de lecture anonymisée. Les évaluateurs ne sont habituellement pas payés, mais le directeur de collection peut les rémunérer s'il le souhaite et en a les moyens. Dans les faits, aucun contrôle n'est opéré et c'est en fait le directeur de collection qui décide, souvent seul, de la publication d'un ouvrage. Il en va de même pour les revues. Chaque personne ayant défendue une thèse à l'UCL peut la publier aux PUL. La proposition est faite lorsqu'un docteur dépose sa thèse à la CIACO. C'est particulièrement intéressant pour certains étrangers, notamment africains, car les titres de doctorats sont aisément trafiqués dans certains pays. Dans ce cas, les PUL se contentent d'ajouter le logo, le numéro ISBN et, en accord avec la CIACO, le prix.

La possibilité de publier hors collection n'est pas encouragée et réservée aux membres de l'UCL. Si l'ouvrage a l'air acceptable par la directrice, elle commence par tenter de le raccrocher à une collection. Si c'est possible, le processus normal s'applique, mais le directeur est alors encouragé à le faire lire par un membre du comité éditorial. Il est aussi demandé une préface au directeur de la collection ou à un membre du corps académique de l'UCL.

## 5.4. Presses universitaires de Namur

La création des Presses universitaires de Namur, officiellement fondées le 15 mai 1972 sous forme d'ASBL, répondait au souhait de l'Université de diffuser les recherches menées en son sein, en encourageant la rédaction et la publication de travaux à caractère scientifique ou culturel. Elle se dotait ainsi d'un service exclusivement dédié à l'édition et à la diffusion de ses publications.

Intégrant à l'origine d'anciennes collections internes, composées essentiellement de monographies de philologie et de philosophie, le catalogue des Presses Universitaires de Namur s'est depuis lors ouvert à l'ensemble des 6 facultés (Philosophie et lettres, droit, sciences économiques, sociales et de gestion, informatique, médecine, sciences). Il compte aujourd'hui plus de 200 titres disponibles, et s'enrichit chaque année d'une petite dizaine de nouveautés.

Approches interdisciplinaires, monographies, actes de colloque, ou manuels pour étudiants, les livres édités aux Presses Universitaires de Namur reflètent la diversité des démarches menées au sein de l'université.

A l'heure actuelle, les PUN sont en pleine mutation. Petite ASBL publiant entre 4 et 20 ouvrages par an (sans compter la publication des thèses), elles vont intégrer le service des bibliothèques et visent une publication d'une dizaine de titres par an.

Tout ce qui peut l'être est et restera délégué à la CIACO. Les PUN devront gérer le choix des ouvrages et la promotion, même si le manque de personnel (une secrétaire d'édition à 6/10e ETP et une secrétaire à 4/10e ETP) rend cette dernière mission très compliquée. Pour le graphiste et le relecteur orthographique les PUN continueront à être faire appel à des extérieurs.

Ce sont les auteurs ou les directeurs de collections qui trouvent l'argent pour l'édition, généralement au sein des départements.

### Sélection

Jusqu'à présent les PUN n'ont pas de comité éditorial et, de ce fait, les administratifs, acceptent tous les ouvrages proposés. Il n'y a donc pas la moindre évaluation par les pairs. Dans la nouvelle structure, il est prévu qu'il y ait un CE œuvrant à la sélection des ouvrages, mais ce sera à lui de déterminer son fonctionnement et de décider s'il fait appel à une évaluation externe des ouvrages et si celle-ci sera en double aveugle ou si les directeurs de collections sélectionneront les manuscrits. Le CE sera constitué par un délégué par faculté et les directeurs de collections.

Même si les PUN accepte des ouvrages très spécialisées, elles voudraient éviter de publier ce qui est impubliable ailleurs. La responsable regrette en effet que, souvent, les auteurs viennent aux PUN quand leurs démarches extérieures n'ont pas abouti.



## 5.5. Les Presses Universitaires du Septentrion

Créées en 1971 sous le nom de Presses Universitaires de Lille, celles-ci se sont transformées en 1995, devenant une fédération. Les Presses universitaires du Septentrion sont une ASBL régie par un conseil d'administration constitué de cinq universités de la région Hauts-de-France :

- Université de Lille
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Polytechnique Hauts-de-France
- Université Catholique de Lille
- Université de Picardie Jules Verne

Les Presses Universitaires du Septentrion ont un triumvirat à leur tête : un président, un directeur scientifique et une directrice exécutive. Depuis peu, les présidents ne sont plus toujours le recteur de l'Université de Lille, mais une tournante entre les recteurs a été établie.

Actuellement, chaque université paie une cotisation de 3500 €. L'Université de Lille assure en plus les salaires de deux ETP et les locaux, ce qui a été évalué à environs 180 000 €. La région donnait 80 000 €, mais ce subside vient d'être perdu. Le nouveau système envisagé est une cotisation sur base du nombre d'enseignant et chercheur en sciences humaine. Le modèle économique actuel s'appuie aussi sur les ventes, qui représente 50 % des bénéfices, l'autre apport étant celui initial des auteurs. Ce système permet aux PU du Septentrion de fonctionner, mais ne permet aucun bénéfice. Elles fonctionnent avec 9 ETP.

Tout est fait en interne, sauf l'impression, confiée à l'imprimeur de l'Université de Lille, et la diffusion, assumée par la SODIS (livres en librairie, mais délai de 6 mois avant la diffusion). Les Presses universitaires du Septentrion sont distribuées par la SODIS et diffusées par GEODIF.

Tous les libraires français et étrangers peuvent commander les ouvrages présentés dans le catalogue en bénéficiant de la faculté de retour.

Les Presses Universitaire du Septentrion sont un consortium ouvert et sont intéressées à accueillir d'autres universités. Elles sont prêtes à envisager des affiliations avec des services et des représentations « à la carte ». Elles voudraient que de nouveaux services puissent être mutualisés, comme un service juridique.

Les Presses universitaires du Septentrion publient une soixantaine d'ouvrages par an dans 35 collections, dont environs 40 % d'auteurs faisant partie des institutions partenaires. Elles publient également une dizaine de revues. Elles ont pour vocation de publier et diffuser des ouvrages scientifiques en France et dans le monde. En version papier et numérique, ces livres font état de l'actualité de la recherche et visent un public éclairé, intéressé par les sciences humaines et sociales, les sciences juridiques et politiques, les sciences de la nature. Il peut s'agir de livres issus d'actes de colloques, de monographies ou de monographies issues de thèses remaniées ?

Les champs couverts par les PU du Septentrion dans les domaines des sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts sont définis par ses cinq comités éditoriaux, couvrant les champs suivants :

- Acquisition et transmission des savoirs ;
- Arts et littératures ;
- Savoirs et systèmes de pensée ;
- Sciences sociales ;
- Temps, espace et société.

Les PU du Septentrion publient aussi une collection intitulée les « Savoirs mieux » dont l'ambition est de faire, dans un volume réduit (350 000 signes), le point sur un grand problème contemporain qui fait débat dans notre société. Elles aimeraient s'ouvrir aux sciences dures.

Le délai de publication d'un manuscrit est en moyenne de l'ordre de 9 à 12 mois.



Les comités éditoriaux, dont les membres sont issus des cinq universités, sont en train d'être modifiés pour ne plus fonctionner sur base des disciplines, mais de 6 thématiques, qui chapeaute plusieurs collections. Le directeur scientifique fait d'office partie de tous les CE.

Tous les membres des CE sont des académiques, membres d'une université française, mais pas nécessairement des Universités constituantes. Les directeurs de collection appartiennent généralement à une des institutions partenaires.

Tout ouvrage proposé aux PU du Septentrion fait d'abord l'objet d'une étude de pertinence (déterminant si le manuscrit s'inscrit dans une collection existante et d'une étude de faisabilité économique), puis d'une évaluation scientifique par le comité éditorial compétent (deux rapports d'expertises par des experts qui ne sont pas dans le CE). En cas d'avis divergents, le directeur de collection fait une synthèse. Les expertises sont difficiles et longues à obtenir. La solution idéale serait de les payer pour les obtenir dans des délais raisonnables. Il est aussi envisager de restreindre à une seule expertise, comme c'est le cas aux Presses Universitaires de Rennes. C'est le Conseil d'administration qui statue en dernier ressort sur la publication d'un ouvrage.

Pour toute publication, il est demandé aux auteurs un apport financier d'un montant minimum de 3 000 € correspondant à la part que tout ouvrage publié prend dans les frais généraux des Presses universitaires du Septentrion. Cet apport minimum est divisé par deux pour les livres issus de thèses récentes remaniées. Les tirages sont de 600 exemplaires.

### Libre accès

Elles valorisent les résultats de la recherche par leur diffusion sous forme de livres et de publications dans des revues spécialisées. Les ouvrages paraissent en support papier et numérique ; une grande partie est disponible sur OpenEdition Books. Depuis 2013, les ouvrages sont proposés en version papier comme en version numérique.



## 5.6. Presses Universitaires Saint-Louis

Les Presses de l'Université Saint-Louis (PUSL) ont été créées le 18 décembre 1973 sous le nom de Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis. Elles ont le statut d'une ASBL.

Outre la « Collection Générale » qu'elles publiaient dès l'origine, elles comportent, depuis 1984, une collection intitulée « Travaux et recherches ». En 1994, une troisième collection les « Précis » est créée. Elles publient également 9 revues.

Ces éditions ont pour but de faciliter la publications pour les chercheurs des Facultés Universitaires. Elles n'ont aucune logique commerciales. Aucune exigence n'est requise au niveau du dossier de soumission et les auteurs ne doivent pas trouver de financement pour les textes. Toutefois, s'ils ont reçu une subvention pour la publication, il leur est demandé de la donner aux PUSL. Ils ne touchent aucun droits d'auteur. Ils doivent assurer eux-mêmes la correction orthographique, avec une relecture également de l'éditrice.

Ce mode de fonctionnement est possible par le fait que les PUSL publient assez peu (4 ou 5 ouvrages par an) et avec de très petits tirages, que le salaire de la direction est payé (4/10e ETP) par l'institution, qu'ils financent le matériel nécessaire et reçoivent un subside de 20 000 € par an. Le subside est utilisé pour la conception de l'ouvrage (entre 1500 € et 3000 €) notamment par l'appel à un graphiste externe. C'est lui aussi qui gère l'édition électronique. En outre, la fabrication, la distribution et la vente sont confiés à la CIACO. 50 exemplaires sont achetés par l'institution, qui en donne une vingtaine à l'auteur et en garde une quinzaine pour la promotion. Les autres volumes sont pour la vente et le dépôt légal et la bibliothèque interne. C'est la CIACO qui vend les ouvrages et touche les fruits de la vente. Pour obtenir le marché, la CIACO a proposé de numériser gratuitement leurs ouvrages.

C'est en accord avec le CIACO que le prix des ouvrages est déterminé aussi bien pour la version papier que pour la version électronique. Le pdf est généralement à moitié prix par rapport à la version papier, avec un maximum de 16,99 €. Le rapport est environs de 40 % de ventes papiers pour 60 % de ventes en version électronique.

Les PUSL avaient des liens avec les Presses Universitaires de Namur. Auparavant, Namur prenait en charge la diffusion et l'impression des ouvrages.

La diffusion est aujourd'hui assurée par la CIACO (DUC) pour la Belgique. Pour la France, c'est la la Librairie Wallonie-Bruxelles qui s'en charge.

Les PUSL font partie du réseau des presses universitaires francophones.

### Sélection

Il n'y a aucune distinction entre les membres du CA et le comité éditorial. Le comité éditorial est composé des membres du CA de l'ASBL. Il est formé d'un académique par discipline, nommé pour trois ans dont le mandat est renouvelable. Son rôle est d'approuver les publications.

Les PUSL publient des travaux scientifiques, tant individuels que collectifs ainsi que des traductions. Elles sont ouvertes à toutes les disciplines enseignées à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, à savoir principalement : la philosophie, les lettres, l'histoire, le droit, l'économie, les sciences politiques et la sociologie.

Depuis la pandémie, une certaine ouverture s'est opérée. Il n'empêche que les PUSL ne publie que des ouvrages liés à l'institution : d'anciens étudiants, d'anciens chercheurs ayant une place ailleurs, des colloques ayant eu lieu dans les murs, des thèses soutenues dans l'institution ou pour lesquels un des membres de l'institution était dans le jury et fait partie des PUSL.

Cette politique permet d'éviter autant que possible la nécessité de trouver des évaluateurs.

Quand une demande de publication arrive, on demande à l'auteur ou à l'éditeur scientifique, une présentation de l'ouvrage, la table des matières et son CV – lors des thèses, le rapport du jury est également requis. La proposition est soumise au CA. Celui-ci détermine si le projet peut être purement et simplement validé ou s'il est nécessaire de le soumettre à une expertise. Dans ce cas, celui-ci est recherché en interne et, tout à fait exceptionnellement, lorsque le sujet est trop spécifique, il est fait appel à un chercheur associé, c'est-à-dire à une membre d'une autre université ayant des liens privilégiés avec St-Louis.

Les évaluateurs ont habituellement deux mois pour remettre leur expertise et aucun document ne leur est remis pour celles-ci. Ils doivent, en deux pages, préciser si l'ouvrage doit être publié, s'il doit être revu ou s'il est à refuser. Sur la fond, il doivent préciser si l'ouvrage à une valeur scientifique, s'il apporte de la connaissance ou s'il se limite à de la vulgarisation. Sur la forme, l'attention est portée sur la cohérence, la progression de la réflexion et la logique de la construction.

## Édition électronique et libre accès

Tous les ouvrages sont également disponibles en format pdf/epub (selon deux modalités « exclusif » et « freemium ») sur la plateforme OpenEdition Books : <https://books.openedition.org/pus/>

La politique d'édition électronique est variée. Très peu d'ouvrages sont entièrement gratuits. Les monographies sont entièrement payantes. Les ouvrages collectifs ont la version html gratuite et le pdf payant. Par contre, tous les ouvrages électroniques sont gratuits pour les membres de l'institution. Ce n'est que lors de la pandémie que l'édition électronique a rapporté réellement. Toutefois, cette politique permet aux auteurs d'être lus partout dans le monde.



## 6. Annexes

### 6.1. Association des presses universitaires européennes

The Association of European University Presses. L'Association des presses universitaires européennes est une organisation de et pour les presses universitaires de toute l'Europe. Elle a pour but de les aider à renforcer leurs relations, à coopérer et à partager leurs connaissances afin d'atteindre des objectifs communs et d'aborder ensemble des questions importantes à une époque où le secteur de l'édition est en pleine évolution.

L'Association des presses universitaires européennes compte 48 membres issus de 18 pays.

Pour devenir membre à part entière de l'AEUP, l'éditeur doit répondre aux critères suivants :

- appartenir ou être formellement lié à une institution académique (université, institut de recherche ou société savante).

- avoir une politique éditoriale clairement définie
- appliquer des procédures de sélection et d'évaluation par les pairs
- donner des numéros ISBN et répondre à toutes les obligations légales en matière d'édition
- signer des contrats avec les auteurs
- publier régulièrement un catalogue
- disposer d'un système organisé de distribution (inter)nationale pour les ventes
- respecter l'éthique professionnelle dans les relations avec les auteurs, les autres éditeurs et les partenaires professionnels.

### 6.2. CIACO

La Ciaco est au service du monde scientifique depuis plus de 40 ans à Louvain-La-Neuve. Aujourd'hui, grâce à i6doc.com, elle met à la disposition du plus grand nombre son savoir-faire en impression digitale sur demande, édition et librairie scientifique. Des documents scientifiques de grande valeur, qui hier n'étaient pas accessibles pour des raisons économiques, peuvent désormais être publiés et mis en vente à un prix raisonnable. i6doc.com est un système d'information dynamique qui rassemble tous les acteurs de la chaîne de production et de distribution du livre scientifique. i6doc veut ainsi dynamiser l'édition d'ouvrages scientifiques de qualité tout en réduisant les coûts de production. i6doc veut aussi donner une plus grande visibilité aux différents éditeurs universitaires et scientifiques.

Le système d'information du site i6doc.com repose sur un standard international : Onix.

Onix spécifie non seulement l'organisation de bases de données bibliographiques, mais aussi les échanges de données entre les acteurs de la distribution du livre, sous forme de messages XML.

### 6.3. ADEB

Vitrine de l'édition professionnelle, l'Association des éditeurs belges (ADEB) regroupe une septantaine d'éditeurs, distributeurs et diffuseurs professionnels d'ouvrages de langue française, sur tous supports (papier et numérique). Elle a pour vocation la représentation, l'information et l'animation de tous ces professionnels, en Belgique comme à l'étranger. De ce fait, l'ADEB est le porte-parole de ces professions.

